



Strasbourg, le 12 novembre 2025

La Haute école des arts du Rhin (HEAR) est l'école d'un fleuve, l'école d'un territoire, l'école d'une époque en ébullition.

Elle accueille 750 étudiant·es dans des formations d'enseignement supérieur artistique, préparant à des diplômes Licence Master Doctorat en arts visuels, musique, communication et design, et cela dans 20 spécialités. La HEAR se déploie aujourd'hui sur plusieurs sites à Strasbourg et Mulhouse, héritant de l'histoire de l'école des Arts décoratifs et du conservatoire de musique, à Strasbourg, et de celle de l'école des Beaux-Arts, à Mulhouse. Elle organise des événements chaque semaine exposition ou concert, colloque ou festival, conférence ou performance dans ses locaux (dont la Chaufferie, galerie d'exposition de l'école) ou ailleurs en Alsace, en France ou à l'étranger : la HEAR se veut une école poreuse, ouverte et augmentée de ses multiples partenaires.

Plus d'informations sur www.hear.fr

La HEAR recherche actuellement, pour son site musique à Strasbourg, son/sa :

Coordinateur·rice général·e HEAR - MUSIQUE

Date limite de candidature : **le 10 déc. 2025**

Entretiens de recrutement prévus : **courant décembre 2025**

Type de recrutement : titulaire ou contractuel de droit public

Grades : cadres d'emploi des attachés territoriaux

MISSIONS

Au sein de l'équipe de direction de la HEAR (7 personnes), sous l'autorité hiérarchique du directeur général, aux côtés du directeur adjoint de la HEAR - Musique (qui est également le directeur du conservatoire de Strasbourg), et en lien permanent avec l'administratrice générale de l'établissement public, le ou la Coordinateur·rice générale assure les missions suivantes :

1. Aux côtés du directeur adjoint HEAR - Musique :

- Mise en place de la politique RH de la HEAR – Musique : recrutement des enseignant·es, des vacataires et des intervenant·es ;
- Participation aux instances de direction de la HEAR (comité de direction, codir élargi) ;
- Participation à la gouvernance de l'établissement (Conseil d'administration, Conseil pédagogique, Commission pédagogique de site, Commission Vie Etudiante, Conseil Social Territorial.)
- Représentation de la HEAR – Musique auprès de partenaires et suppléance du directeur adjoint si nécessaire.

2. En responsabilité directe :

- Coordination, animation et management de l'équipe « ressource » de la HEAR – Musique : fixation des objectifs/évaluation de leur mise en oeuvre, organisation du travail et suivi de l'exécution ;
- Suivi juridique, administratif, et financier de la HEAR – Musique : organisation administrative générale, sécurisation juridique de l'activité, rédaction et suivi des conventions/délibérations, engagement et organisation logistique de l'accueil des intervenants extérieurs, préparation budgétaire et suivi de l'exécution ;
- Collaboration étroite avec l'ensemble des autres services ressources de la HEAR (ressources humaines, relations internationales, finances, scolarité arts visuels) : participation à la construction d'outils communs de gestion (outils juridiques, logiciel scolarité, politique tarifaire...) et à la constitution d'une culture administrative commune à l'établissement, participation aux réunions de services ;

- Organisation administrative et logistique des examens, de la scolarité des étudiant·es musicien·nes, des événements et des manifestations artistiques produites par la HEAR - musique ;
- Contribution à la politique de développement de la HEAR Musique : avec l'équipe pédagogique, réponse à des appels à projets, fundraising et mécénat, structuration des partenariats, etc.
- Conduite ou participation à des projets transversaux pour l'ensemble de la HEAR : politique d'inclusivité de l'établissement, politique contre les VSS et les discriminations, stratégie de professionnalisation des diplômé·es, coordination des dispositifs d'appel à projets étudiants, etc.
- Participation à la stratégie institutionnelle de la HEAR et interface avec les agents du Conservatoire, de l'Université de Strasbourg, ainsi qu'avec les autres partenaires de l'établissement ;
- Participation aux réseaux nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur de la musique ;
- Accompagnement individualisé d'étudiant·es en difficulté : problématique sociale et administrative, vie étudiante, etc.

SUJECTIONS

- Congés à prendre prioritairement pendant les vacances scolaires ;

PROFIL RECHERCHE

Le ou la candidat·e devra justifier des qualités et compétences suivantes :

Diplômé·e de l'enseignement supérieur (niveau Master, en droit public, gestion des collectivités territoriales, finances locales ou management d'établissement culturel), et ayant une expérience significative dans une structure publique (Etat, collectivités territoriales, établissement public administratif...), dans le domaine culturel, dans l'enseignement supérieur et/ou dans l'administration.

Savoir et savoir-faire :

- Connaissance du fonctionnement des établissements d'enseignement de la musique, de l'enseignement supérieur culture et plus largement de l'enseignement supérieur européen ;
- Plus largement, connaissance de l'actualité et des enjeux de la culture contemporaine, de ses métiers et de ses réseaux ;
- Maîtrise de l'environnement juridique, administratif et financier des administrations locales et spécialement des établissements culturels ;
- Maîtrise du droit public, du droit de la fonction publique, des concours et des examens professionnels, et culture juridique générale ;
- Maîtrise des principes budgétaires et de la comptabilité publique et achat public ;
- Maîtrise des outils bureautiques et comptables et des logiciels métiers ;
- Capacité d'analyse et de synthèse, et aptitude à l'élaboration puis à la conduite de projets collectifs ;
- Management /Encadrement du service ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand.

Poste à pourvoir au cours du mois de janvier 2026

Lieu et service d'affectation : site de la HEAR Musique (Cité de la Musique et de la Danse), à Strasbourg
Temps de travail : temps complet 35h hebdomadaires.

Les candidatures (cv et lettre de motivation) sont à adresser à : ressources.humaines@hear.fr

Informations complémentaires :

Matthieu RAMEY, Responsable Ressources Humaines, tél : 03 69 06 37 87

Soucieuse de développer une politique d'intégration jusque dans le cadre de ses recrutements, la HEAR consacre une attention toute particulière aux candidats porteurs de handicap.